

INTERROGATION DE MUSICOLOGIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Karol BEFFA, Johan FARJOT, David FIALA

Coefficient de l'épreuve : 5

Type de sujets donnés :

Exercice n°1 : court « chant donné », de langage tonal simple, inspiré d'un des styles musicaux de la période comprise entre le XVIIIe et le début du XIXe siècle, à harmoniser. Réalisation complète à quatre parties de la première moitié du chant, dans les clés du quatuor à cordes, puis écriture d'une base chiffrée pour la seconde partie.

Exercice n°2 : commentaire d'écoute d'un court extrait (environ 2-3 minutes) d'une œuvre musicale appartenant au répertoire occidental du moyen âge à nos jours. Le document sonore est diffusé deux fois, séparées par un bref temps de pause, et suivies d'un court moment de réflexion de 2 à 3 minutes (total : env. 10 à 15 minutes) ; le candidat expose ensuite son commentaire (20 minutes maximum), qui sera suivi d'un entretien avec le jury (15 minutes maximum). L'exercice a pour but, entre autre, de situer l'extrait musical proposé en mettant en valeur ses caractéristiques stylistiques.

N.B. : les candidats peuvent apporter leur diapason pour chaque exercice

Modalités de tirage du sujet :

Exercice n°1 : sujet imposé (chant donné), commun aux candidats.

Exercice n°2 : tirage au sort. Le candidat tire un papier mentionnant seulement le numéro d'un document sonore (parmi 3 au choix) sans autre précision.

Durée de préparation de l'épreuve :

Exercice n°1 : 2 heures ; Exercice n°2 : sans préparation

Durée de passage devant le jury :

Exercice n°1 : 15 minutes maximum.

Correction orale du « chant donné » : le jury joue au piano la réalisation du candidat, la commente, et pose, le cas échéant, quelques questions.

Exercice n°2 : 45 minutes.

Audition et commentaire d'un document sonore.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Harmonie

Le texte a été dans l'ensemble bien analysé. Deux des candidats ont proposé une réalisation à la fois complète et satisfaisante.

Commentaire

1. Bela Bartok, début du *Concerto pour Orchestre*

La candidate a relativement bien décrit l'extrait, sans toutefois pouvoir vraiment préciser les enjeux de cette entrée en matière lors de l'entretien.

2. Jean-Philippe Rameau, air pour haute-contre « Et enim passer », tiré du grand motet *Quam dilecta*.

Après un exposé de bonne tenue, le candidat a répondu avec pertinence aux questions du jury.

3. Claude Debussy, début du 2^e mouvement « Nuages » des *Nocturnes* pour orchestre

La candidate a fait preuve d'une bonne capacité d'écoute et de solides et larges connaissances en histoire de la musique.

Le jury rappelle que, si la maîtrise de l'analyse musicale est évidemment requise, l'examen oral ne saurait s'y réduire ; en particulier, l'entretien avec le jury est pour lui l'occasion de vérifier, au-delà des questions de connaissances musicales et, plus généralement, esthétiques, l'aptitude des candidats à discerner les questions que soulèvent les pièces soumises à leur analyse, et finalement leur capacité à *problématiser*. Les candidats pourront ainsi s'interroger avec fruit, lors de la préparation, sur les raisons pour lesquelles c'est *ce* morceau musical qui leur est soumis, plutôt qu'un autre.